

Une organisation plus performante

Nos précédentes publications vous ont fait part de nos revendications quant à l'évolution des activités et des implantations de la Banque. Ce 5^{ème} volet vous présente des propositions d'organisation alternatives à son projet de démantèlement du réseau.

Notre volonté de **défendre l'excellence du service public** comme nos emplois n'est nullement incompatible avec le **souci d'une bonne gestion des fonds publics**. Mais nous restons convaincus qu'il est possible de réduire les coûts **sans amputer une nouvelle fois le réseau**. Pour ce faire, nous demandons à la Banque d'**intensifier la démarche d'optimisation de ses locaux, notamment ceux d'exploitation, et d'alléger ses structures hiérarchiques**.

Le SNABF Solidaires n'a jamais fait du maintien de nos activités dans les locaux actuels un préalable. Bien au contraire, nous revendiquons une **stratégie immobilière** fondée sur une gestion des surfaces, où l'amélioration de la productivité recherchée par l'entreprise est compatible avec les exigences du développement durable et de l'amélioration des conditions de travail.

Ainsi **nous avons proposé, dès 2003**, l'installation de nos services dans des locaux administratifs plus adaptés, **dès lors que cette solution permettait de réduire les charges d'exploitation et n'avait aucune incidence négative sur l'emploi et les conditions de travail de nos collègues** (personnel des bureaux, ADS, ADE...). Dans ce cadre, nos élus ont examiné sans à priori les opérations de **relocalisation liées au projet Oléus**, qui vise à installer certaines unités sans caisse dans des locaux banalisés en dehors des immeubles de la Banque. Or à ce jour, au regard des 50 sites potentiellement concernés, une quinzaine seulement a été –ou devrait être prochainement- délocalisée.

Ce chiffre est manifestement insuffisant, compte tenu des économies substantielles qui pourraient être dégagées. C'est pourquoi, nous proposons de flexibiliser et d'**ajuster davantage le patrimoine immobilier de la Banque, plutôt que de fermer des implantations au détriment de notre maillage territorial et donc de notre présence de place**.

syndicat national autonome
du personnel de la BANQUE de FRANCE - Solidaires
[http : //www.snabf.org](http://www.snabf.org)



Tout d'abord, en généralisant la démarche Oléus à l'ensemble des unités sans caisse (antennes économiques, mais aussi succursales départementales et régionales).

Ensuite, en étudiant la possibilité de partage de nos espaces de bureau sous utilisés avec d'autres services publics, dans l'hypothèse où la location externe s'avèrerait plus onéreuse que le maintien dans les locaux actuels ou impossible dans d'autres cas.

En supprimant par ailleurs, « l'obligation de relogement » des directeurs dont les unités pourraient être relocalisées, la location de bureaux n'ayant pu aboutir dans certains cas en raison de cet usage.

En dernier lieu et d'une manière générale, en mettant fin, conformément aux recommandations du rapport 2005 de la Cour des Comptes, à l'octroi de logements de fonction. D'une part, leurs coûts d'entretien sont souvent disproportionnés. D'autre part, comme le relevait -pour une fois- fort justement cette institution, les *« justifications avancées sont sans portée, qu'il s'agisse de l'obligation de mobilité, des astreintes liées au poste, ou de l'activité de représentation... »*.

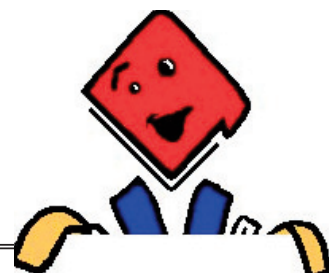
En contrepartie de cette suppression, nous proposons que les agents ayant vocation à être logés, bénéficient, selon des modalités à négocier, **d'une indemnisation** s'inspirant de l'indemnité fonctionnelle de logement prévue par la DR 2150. Cette indemnité prendrait en compte la réalité de la situation familiale de l'agent.

Ce souci de rationalisation et d'économies nous conduit également à demander **la mise en place d'organisations plus performantes, dans le réseau comme dans l'ensemble de la Banque.**

A ce titre, **nous proposons de simplifier et d'alléger les lignes hiérarchiques lorsque leur superposition**, notamment sur des tâches de contrôle, est génératrice de lourdeurs administratives et de surcoûts. Leur resserrement permettrait d'améliorer l'adaptabilité et la réactivité des décisions, de dégager des compétences sur des activités opérationnelles tout en réalisant des gains de productivité.



**Pour vous informer
Pour nous joindre
Connectez-vous sur
notre site Internet**



<http://www.snabf.org>